



Porte-fenêtre ne s'ouvre plus et ne se ferme plus

Par **mamihelga**, le **22/02/2014** à **06:41**

bonjour j ai une porte fenetre qui note sur le jardinet .je suis locataire.cette porte a cédée du jour au lendemain,je m explique.la clanche tourne dans le vide et ne repond plus aux positions qu elle est sensée prendre .clanche tournée d un quart ouverture de la porte,clanche tournée d un demi ouverture en bascule uniquement.il s agit manifestement d un travail de menuiserie à effectuer qui s eleverait à moins d une centaine d euros selon le groupe proprietaire(hlm).j aimerai savoir si cette reparation est à ma charge ou à la charge du proprietaire .ce sont des pieces certainement à changer à l interirut du systeme de cette fenetre.systeme que je ne peux entretenir etant donné l endroit ou il se trouveentre le pvc et la feraille de la porte fenetre.je serai ravie si un internaute qui a eu le meme souci pouvait m eclairer à ce sujet.tous mes remerciements par avance.

Par **moisse**, le **22/02/2014** à **09:05**

Bonjour,
J'ai eu le même problème avec une fenêtre dite à l'italienne.
Les menues réparations sur les ouvertures sont à charge du locataire :
Graissage des gonds, paumelles et charnières ;
Menues réparations des boutons et poignées de portes, des gonds, crémones et espagnolettes ; remplacement notamment de boulons, clavettes et targettes.

Par **jibi7**, le **22/02/2014** à **09:15**

Si vous pensez que la pose a moins de 10 ans essayez de joindre le fournisseur . Et même ensuite si la chose peut avoir une réponse par tel.rn(exp.avec un blocage d'une fenetre oscillo battant qui pouvait se regler aisement apres conseil en garantie ou non)rnEn hiver ou pour eviter les intrusions personne n'a avantage a faire trainer les choses.

Par **mamihelga**, le **28/02/2014** à **04:28**

l'immeuble a plus de 10 ans et la porte en question est une trois point dont toute la réparation doit se faire à l'intérieur du cadre endroit que l'on ne peut investir qu'en démontant tout le bazar excusez moi du terme.j attends toujours le propriétaire qui de plus est une figure nationale et bailleur social je crois qu'il m'a oublié et qu'un courrier avec accusé de réception va être de rigueur.je vous remercie pour vous être attardé sur ma question et si d'autres internautes veulent me répondre je réitere ici la questionrnporte fenetre ne s'ouvre plus et ne se ferme plus bloquée à ce jour les réparations sont-elles à ma charge?sachant que le tout est à l'intérieur du cadre et qu'il me faut tout démonter pour y accéder.merci beaucoup